

Festival international de films de Fribourg 2006

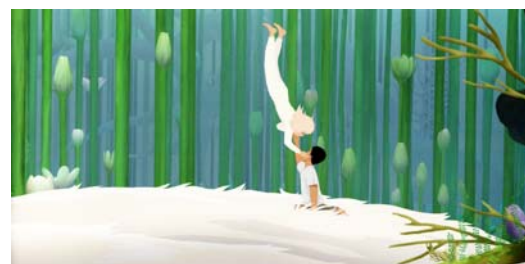
Film d'animation long métrage (Corée du Sud, 2002)

Réalisation : Sung-Gang Lee

Version doublée en français

Durée : 1h20

Grand prix 2002 du Festival d'Annecy



Histoire

Géographie - Environnement

Arts – Musique - Cinéma

Public concerné :



10 – 12 ans

Résumé :

Séoul, de nos jours. Nam-Woo reçoit un téléphone au travail : c'est son ami d'enfance, Joon-Ho, qu'il revoit le soir même. Celui-ci s'apprête à partir pour trois ans suite à une mutation professionnelle. Il apporte avec lui un objet qu'il a retrouvé en faisant ses bagages ; une bille qui va réveiller chez Nam-Woo les images de son enfance enfouies dans sa mémoire...

Les deux amis sont inséparables, autant à l'école que dans leurs jeux d'enfants. Nam-Woo vit avec sa mère et sa grand-mère suite au décès de son père pêcheur. Il doit faire face à de nombreux problèmes : un jeune homme s'apprête à remplacer son père dans le cœur de sa mère, sa grand-mère est malade, son meilleur ami va partir pour Séoul. Cependant grâce à une bille magique et au vieux phare désaffecté, un monde merveilleux va s'ouvrir aux deux enfants et leur faire oublier leurs soucis. Et dans ce monde vit la belle et étrange Mari...

Commentaires :

Mari Iyagi n'est pas vraiment un film facile pour un public d'enfant. Tout d'abord l'histoire est décousue et demande une grande concentration si l'on veut saisir toutes ses allusions et comprendre les différentes séquences. D'autre part, comme la beauté du film réside dans l'approche poétique et l'illustration de l'enfance, des personnes qui n'en ont pas encore la nostalgie ne pourront peut-être pas l'apprécier aussi pleinement.

Pourtant ce film d'animation reste intéressant : Sung-Gang Lee sait toucher ses spectateurs avec ces deux enfants qui sont partagés entre leur innocence et leurs nouveaux soucis qui annoncent le monde adulte tout proche. Nam-Woo est irrespectueux avec sa mère et vit mal l'arrivée du nouvel ami de celle-ci. Joon-Ho redoute son départ pour Séoul et reproche à son ami sa froideur. Tout cela altère l'image idyllique et naïve que l'on se fait généralement de l'enfance.

Enfin le **monde merveilleux de Mari est extrêmement bien représenté** : couleurs douces, musique adaptée, il agit comme un baume sur le spectateur et sur les protagonistes du film. Il donne un contraste supplémentaire à l'histoire, n'opposant pas seulement l'enfance à la vie adulte, mais l'enfance réelle avec ses zones d'ombres à l'enfance des rêves imaginaires dans lesquels tout est possible.

Objectifs :

- Prendre conscience du quotidien d'un enfant dans un pays en paix mais de mœurs différentes
- Saisir les différences vécues par les deux enfants entre l'enfance et la vie adulte dans un pays qui change rapidement

Pistes pédagogiques :

1. Avant de visionner le film : préparer les jeunes au film d'animation asiatique en évoquant quelques « classiques », quelques films déjà vus par les élèves et leur thématique habituelle. Donner quelques éléments d'information sur la Corée.
2. Après le visionnage du film, relever les éléments qui révèlent le changement rapide de la société coréenne :
 - comparer le travail des parents des deux héros et leur propre travail.
 - observer l'environnement des protagonistes, dans leur enfance et dans leur vie adulte.
 - regarder les différences de couleurs entre les différents mondes.
3. Rechercher pourquoi l'enfance a cette valeur de paradis perdu pour les deux protagonistes par rapport à leur vie actuelle :
 - quelle est la place du rêve dans le film ?
 - relever les déclencheurs du monde imaginaire : quels sont-ils ?
 - au début du film, pourquoi le héros s'arrête-t-il devant l'oiseau ? Qu'annonce-t-il ?
 - comment les enfants voient-ils leur propre enfance et comment imaginent-ils leur vie adulte ?

Pour en savoir plus :

<http://7ombre.free.fr/pagesinternes7o/mari/>

http://www.cineasie.com/Mari_lyagi.html

Laurence **Cudré-Mauroux**, enseignante d'histoire au cycle d'orientation de la Glâne, janvier 2006.

© CIIP – FIFF. Documents pédagogiques réalisés avec le soutien de la fondation OERTLI